

Communication alternative ou améliorée, l'essentiel est de COMMUNIQUER !

Mardi 10 novembre 2020

Domaine de l'Asnée, Villers-lès-Nancy (54)

Journée d'étude Grand Est

Communication alternative ou améliorée, l'essentiel est de communiquer !

Le schéma national d'organisation sociale et médico-sociale pour les handicaps rares 2014-2018 vise l'amélioration de la qualité de vie et de la participation des personnes en situation de handicap rare à tous les âges de la vie, notamment par l'accès aux ressources, une meilleure prise en compte de l'entourage dans le partage des savoirs et dans l'accompagnement, ainsi que par la construction d'une culture commune de pratiques entre tous les acteurs, les familles et la personne.

De façon plus large, de nombreuses personnes en situation de handicap, enfants et adultes, sont en situation de sur-handicap ou de polyhandicap qui les place en rupture de communication avec leur entourage : sans langage oral ou bien avec un langage oral réduit, sans possibilité ou capacité d'écrire, comment se faire comprendre ? Comment exprimer son ressenti, ses envies ? L'entourage, familles comme professionnels, est lui-même démuné pour accompagner ces personnes et la question de la compréhension est permanente.

Les retentissements de ces difficultés à établir une communication fiable vont bien au-delà de la simple incompréhension quotidienne : choix non posés, frustrations non dites, participation inexistante, douleurs non exprimées, non traitées, ...voire apparition de comportements-problèmes.

L'un des enjeux de l'accompagnement au quotidien de ces personnes est bien de mettre en place des outils de communication alternatifs ou augmentatifs, permettant l'expression et la compréhension.

Aujourd'hui, de nombreux outils existent. Pour les professionnels, pour les familles, pour la personne elle-même, comment choisir ? Comment s'assurer de la compréhension de l'outil choisi par la personne en situation de handicap ? Comment tous être cohérents dans cette utilisation ? Quelles sont les conditions d'une réussite de cette mise en place ? Quelle progression tout au long de la vie ?

A l'heure de la transformation de l'offre médico-sociale et de la mise en œuvre de la Réponse Accompagnée Pour Tous, la garantie de parcours de vie sans rupture nécessite une articulation entre les professionnels, les personnes accompagnées et leurs familles.